

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/111

2 décembre 1999

(99-5345)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

GUYANA

Déclaration de M. Clement J. Rohee, M.P. Ministre des affaires étrangères

Le Guyana vient à Seattle avec un seul et unique objectif: faire en sorte que cette troisième Réunion ministérielle de l'OMC aboutisse à un résultat positif et équilibré. C'est ce à quoi nous, les Ministres, devons nous efforcer de parvenir ces prochains jours - un programme équilibré et durable en matière de commerce pour le prochain siècle. C'est cela qu'il faut et rien d'autre. Nous devons être motivés par le processus préparatoire difficile et controversé qu'ont engagé nos représentants à Genève.

Nous ne devons pas simplement essayer d'arriver à des compromis. Chose plus importante, nos décisions doivent mettre en avant des solutions pragmatiques et des attentes réalistes. Nous devons décider que le régime de l'OMC devrait commencer par être **réexaminé, remis en état et réformé** avant de pouvoir être élargi et que le **développement** doit être au centre de ce processus. Nous devons, à cette fin, concentrer nos efforts sur les questions fondamentales ci-après:

Premièrement, **les problèmes liés à la mise en œuvre**. Ces problèmes sont réels et reposent sur l'expérience acquise des cinq années qui se sont écoulées depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce.

Le système commercial international est au cœur du processus de réformes économiques en cours dans nos pays. À ce titre, l'OMC, dans son fonctionnement, doit être attentive aux besoins de tous ses Membres en matière de développement, et en particulier à l'intégration efficace et bénéfique des petites économies moins dynamiques. C'est le système qui doit être à notre service et non le contraire. Il faudra non seulement réexaminer les Accords du Cycle d'Uruguay, mais aussi entreprendre des réformes essentielles. Des déséquilibres internes sont apparus au détriment des pays en développement; il faut y remédier sans conditions et de toute urgence.

Deuxièmement, la question du **traitement spécial et différencié**. Il faut mettre en évidence l'importance des dispositions relatives au traitement spécial et différencié compte tenu des désavantages structurels auxquels se heurtent de nombreux pays en développement en raison de leur niveau de développement comparativement bas et de leur accès insuffisant aux technologies et aux connaissances spécialisées.

De nombreux petits pays en développement, comme le Guyana, ont lancé de vastes programmes d'ajustement structurel en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Il va sans dire que, dans la plupart des cas, ces ajustements structurels ont précédé l'OMC et l'achèvement du Cycle d'Uruguay.

Pour le Guyana, il n'a pas été facile de mobiliser des forces politiques en faveur du programme de libéralisation et d'ajustement structurel. En outre, le processus d'ajustement a eu pour effet immédiat d'aggraver encore la situation des couches défavorisées de la population et des secteurs productifs.

Le processus de libéralisation et de mondialisation doit favoriser un développement durable et stable des petits pays. Les perturbations doivent être réduites au strict minimum. Dans le contexte de l'OMC, il faudrait donc à l'avenir que le traitement spécial et différencié repose sur des critères de développement spécifiques et non sur des périodes de transition définies de façon arbitraire.

Troisièmement, un nouveau **cycle de négociations**. La nécessité de corriger les déséquilibres actuels du système commercial international est le principal élément qui doit guider tout nouveau cycle de négociations. Cela ne devrait pas se faire au détriment des pays en développement. Sinon, nous ne ferons que perpétuer l'augmentation des inégalités et des disparités et la pauvreté dans les pays en développement Membres.

Dans le domaine de l'agriculture, nous exigeons un meilleur accès aux marchés qui profite à tous les Membres, en particulier les pays en développement. Dans des pays tels que le mien, le secteur agricole est vital. Pour les pays en développement, la grande difficulté consiste à faire en sorte que le cadre réglementaire international applicable aux échanges de produits agricoles contribue au développement agricole et à la sécurité alimentaire.

Toute nouvelle négociation doit traiter de la question de l'élimination des crêtes tarifaires et de la progressivité des droits et devrait permettre d'établir de nouvelles disciplines visant à empêcher le recours abusif à des mesures comme les mesures antidumping, les droits compensateurs, les mesures de sauvegarde, les réglementations sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce.

Quatrièmement, la question des **normes fondamentales du travail**. Nous l'avons déjà dit et nous tenons à le souligner encore. Nous croyons au droit des travailleurs de s'affilier à des syndicats et de participer aux négociations collectives. C'est là, à mon sens, tout ce qu'il y a de plus normal dans une société civilisée, ce qui explique pourquoi nous n'avons pas hésité à ratifier et à appliquer diverses conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

En revanche, ce serait faire un pas en arrière dans le processus que nous cherchons à consolider ici que de prendre pour prétexte les normes du travail et les droits des travailleurs pour instituer de nouveaux obstacles au commerce. Cela, nous devons l'éviter à tout prix.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, le Guyana vient à Seattle avec un objectif clair: faire en sorte que cette troisième Réunion ministérielle de l'OMC aboutisse à un résultat positif et équilibré. Nous ne pourrons y parvenir que dans une atmosphère de transparence et avec la participation de tous. Aucun "salon vert", "salon bleu" ni aucun autre salon quelconque ne permettra d'y arriver.

C'est pour cette raison que je veux tirer la sonnette d'alarme devant cette auguste assemblée et dire que rien de moins qu'une déclaration de consensus n'est acceptable. À cet égard, tous sont associés, tous sont concernés.
